



SERVICES À LA POPULATION

Création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile à Guérande

Inondations, tempêtes, mouvements de terrain... La Ville de Guérande est exposée à plusieurs risques majeurs. Pour renforcer la sécurité et la résilience de la commune face aux crises, la municipalité crée une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Publié le 11 mars 2025

Voté en Conseil municipal le 12 mars 2025, ce dispositif repose sur l'engagement bénévole des habitants pour soutenir les services municipaux et les secours en cas de situation exceptionnelle. Avec cette Réserve, Guérande renforce l'entraide et la mobilisation citoyenne sur son territoire afin de mieux anticiper et faire face aux crises.

Un engagement citoyen essentiel

Sous l'autorité du maire, la Réserve Communale a plusieurs missions :

- › Informer et préparer les habitants face aux risques (diffusion des consignes, sensibilisation)
- › Apporter un soutien en cas de crise : aide aux personnes évacuées, distribution d'eau et de matériel, appui logistique aux secours...
- › Participer au rétablissement après un sinistre : aide aux sinistrés, recensement des besoins, accompagnement administratif...

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions engagées par la Ville pour la sécurité de ses habitants. En janvier dernier, la municipalité a mis à jour et distribué à tous les foyers son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Obligatoire, ce document contribue à développer une « culture du risque » chez les habitants en rappelant les risques majeurs auxquels nous sommes confrontés sur le territoire. Il apporte également des conseils sur les bonnes pratiques et consignes à suivre en cas d'alerte.

Un appel aux bénévoles

Dans ce cadre, la Ville de Guérande invite tous les habitants majeurs souhaitant s'engager à rejoindre sa Réserve Communale. Aucune compétence spécifique n'est requise, chacun pouvant contribuer selon ses disponibilités et savoir-faire.

Comment postuler pour rejoindre la Réserve Communale ?

Pour postuler, nous vous invitons à remplir le formulaire suivant : [Devenez bénévoles pour la Réserve Communale de Sécurité Civile - 1/2 - Édition | Mes Démarches Guérande](#)



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h